

Communiqué de presse Janvier 2019

La Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires (MAPA) et la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie s'associent à la Mutuelle Centrale de Réassurance (Monceau Assurances)

Paris, le 9 janvier 2019 – Réuni le 14 décembre 2018, le conseil d'administration de la Mutuelle Centrale de Réassurance (MCR) a ratifié les termes de la Convention de réassurance de durée signée avec La Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires (MAPA) et la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie, conférant le statut d'Associé à ces deux mutuelles d'assurance.

La Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires et la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie ont développé avec le temps une offre complète de produits d'assurances destinés aux membres des professions qui ont contribué à leur création. Elles partagent un attachement fort aux valeurs mutualistes, à la défense des intérêts de leurs sociétaires et à la qualité d'un service de proximité.

Le premier lien de réassurance entre la Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires (MAPA) et la Mutuelle Centrale de Réassurance (MCR) s'est noué en 1966. Il est donc apparu naturel aux parties de consolider cette relation historique, de renforcer cette association dans le respect de l'indépendance de chacun mais avec la conviction que la combinaison des compétences permettra de répondre de manière plus efficace aux enjeux actuels et futurs de l'assurance, tant en matière d'assurance des personnes que d'assurance des biens et des responsabilités.

Cette association est concrétisée par la signature d'une convention de réassurance de durée, confortant la situation de la MAPA et de la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie, leur permettant une accession au statut d'associé, et leur entrée prochaine au conseil d'administration de la Mutuelle Centrale de Réassurance. Ce statut d'associé a été créé de longue date pour renforcer les liens entre sociétés d'assurance mutuelle. Aux côtés des sociétés autrefois adhérentes de la société de réassurance mutuelle Monceau Assurances, plusieurs entreprises ou groupes mutualistes en France, au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et au Canada en bénéficient.

Le caractère significatif et durable de cette relation de réassurance impose à la Mutuelle Centrale de Réassurance d'inclure dans le périmètre de combinaison des comptes ceux de ces deux nouveaux associés dès le 1^{er} janvier 2018, date de prise d'effet des traités de réassurance. Ensemble, la MAPA et la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie ont enregistré en 2017 un chiffre d'affaires de 200 M \in pour un résultat de 2 M \in , et affichent des fonds propres comptables de 117 M \in .

La Mutuelle Centrale de Réassurance répond une nouvelle fois à cette mission statutaire ancienne qui est la sienne de favoriser le développement de l'assurance mutuelle. Elle confirme sa volonté d'accompagner ses Associés, sans altérer les prérogatives de leur conseil d'administration et de leur direction, en leur consacrant les moyens dont elle dispose, pour offrir à ces entreprises un avenir plus serein que si elles poursuivaient seules leur chemin.



MONCEAU ASSURANCES ET LA MUTUELLE CENTRALE DE REASSURANCE, EN BREF

Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Doté d'une structure financière solide illustrée par le niveau de ses fonds propres, plus d'un milliard d'euros au sens de Solvabilité 2, le groupe gère plus de 8 milliards d'euros d'actifs. S'appuyant sur 80 agences générales et 350 collaborateurs présents sur le territoire et dans les sites d'exploitation de Luxembourg, Paris ou Vendôme, Monceau Assurances distribue des produits d'assurance IARD, des régimes de retraite par capitalisation qui constituèrent le cœur historique de son activité, des contrats d'assurance-vie aux performances durables et reconnues et propose des solutions patrimoniales haut de gamme.

Au sein de cet ensemble, la Mutuelle Centrale de Réassurance (MCR), héritière de la Caisse Centrale de la Mutualité Agricole d'Afrique du Nord fondée à Alger en 1907, aujourd'hui une société d'assurance mutuelle à cotisations fixes spécialisée dans la réassurance, gardienne des valeurs historiques ayant présidé à la constitution du groupe Monceau Assurances fondées notamment sur l'entraide et la mise en commun de moyens, centralise par voie de réassurance une partie, parfois très significative, des risques souscrits par ses associés. A ce titre, elle assume depuis 2015 la responsabilité de combiner les comptes sociaux de ses associés français et de ses filiales.

Chiffre d'affaires combiné 2017 : 678 M€; Fonds propres comptables 2017 : 940 M€. Actifs gérés : 8,6 Mds€.

Pour plus d'informations : www.monceauassurances.com

LA MAPA ET LA MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA BOULANGERIE, EN BREF

Créée en 1911, établie à Saint-Jean-d'Angély, la MAPA, Mutuelle d'Assurance des Professions Alimentaires, mutuelle spécialisée dans l'assurance non-vie des professions alimentaires, propose aux artisans et commerçants indépendants et leurs salariés de cette branche des garanties d'assurance dommages (automobile, responsabilité civile professionnelle et familiale, maladie, incendie, vol, dégâts des eaux...) mais également, pour le compte d'autres assureurs, des produits d'épargne, d'assurance-vie, de prévoyance, de retraite et de prêts. Ses contrats sont vendus via un réseau de plus de 80 agences localisées en grande partie dans les préfectures départementales.

Créés en 1932 à Paris sous la dénomination les Risques Civils de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française (RCBF), la Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie est une mutuelle d'assurance non-vie spécialisée dans la couverture des risques des boulangers et boulangers-pâtissiers. En 1979, les RCBF ont conclu un premier accord de partenariat avec la MAPA, étendu par la suite, pour favoriser leur développement, en s'appuyant sur le réseau de distribution de la MAPA, pour mettre en place une politique de réassurance commune, partager des moyens, notamment en matière de gestion des prestations, de systèmes d'informations, de gestion administrative, comptable et financière et de contrôle interne. Ces deux mutuelles ont créé en une Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) dans le prolongement de ce partenariat.

Chiffre d'affaires 2017 de l'ensemble : 200M€. Fonds propres comptables au 31 décembre 2017 : 117 M€.

Pour plus d'informations : www.mapa-assurances.fr